

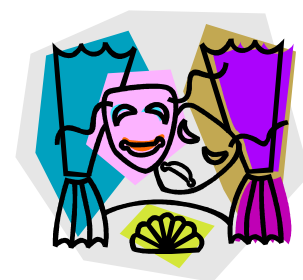


Lycée Général DAVID D'ANGERS

1, Rue Paul Langevin - BP 93504
49035 ANGERS

Tél : 02 41 88 49 61 - <http://david-angers.paysdelaloire.e-lyco.fr>

SERIE L La série Littéraire



Les objectifs de la Série L

- ◆ Développer des compétences en littérature, langues, arts, rédaction, communication
- ◆ Permettre l'accès aux formations post-bac tertiaires: Université (Licences et Masters), CPGE Lettres, Ecoles...



Les enseignements de spécialité de la Série L

- ◆ Langue Approfondie en Espagnol,
- ◆ Langue Approfondie en Anglais,
- ◆ Mathématiques.
- ◆ Italien 3
- ◆ Latin ou grec



académie
Nantes
éducation
nationale



SERIE L

La classe de seconde : Aucun enseignement d'exploration n'est obligatoire pour accéder à ce baccalauréat général mais il est conseillé, en plus de celui à caractère économique, de prendre « Création et Activités Artistiques (Arts du Spectacle) » ou « Littérature et Société ». Il est souhaitable que les élèves qui envisagent une poursuite en Arts Plastiques, choisissent cette option facultative.



LES OBJECTIFS ET COMPETENCES

La réforme du lycée veut redonner à la série littéraire toutes ses ambitions en renforçant son attractivité par l'enseignement des langues vivantes et en rendant plus lisibles les débouchés pour intégrer le monde du travail avec ses atouts: culture générale, langues vivantes, écriture, réflexion argumentée, autant de choses appréciées dans les entreprises, surtout si la formation post-bac vient compléter cette formation initiale.

La lecture et l'écriture alimentent les réflexions et les spéculations intellectuelles. L'ouverture à toutes les formes d'expression de la culture et des arts permet d'enrichir sa culture générale et sa sensibilité.

LES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN

Les enseignements du tronc commun aux séries générales donnent les bases d'une culture générale et les fondamentaux pour appréhender les études supérieures (français, philosophie, histoire-géographie, langues, EPS...). La maîtrise des compétences dans ces matières prépare aux formations post-bac et assure les outils indispensables à une insertion professionnelle réussie. Les résultats dans ces matières sont pris en compte dans les commissions post-bac.

LES ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES DE LA SERIE L

Le véritable littéraire montre des savoir-faire dans l'expression tant écrite qu'orale, en s'intéressant aux relations entre les hommes et en exerçant son jugement. Il est capable de ressentir des émotions esthétiques devant des poèmes, de belles pages ou des œuvres d'art. Il éprouve également de l'intérêt pour les langues étrangères et la culture des pays qui les parlent. Il développe ainsi son esprit d'analyse, de discernement et sa sensibilité en saisissant les nuances. Avec le développement des médias et des modes d'expression, la formation littéraire prépare aux métiers de l'information, de la communication et des arts avec toutes les formes d'expression et la maîtrise des langues étrangères. La culture générale est un atout pour beaucoup d'autres formations post-bac.

SERIE L : LES HORAIRES ET COEFFICIENTS AU BAC

	PREMIERE	TERMINALE	Coef. BAC
ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN AUX SERIES ES, L et S			
Français et Littérature (épreuve en 1ère)	4h	-	3 écrit + 2 oral
Histoire –Géographie	4h	-	-
Education Civique, Juridique et Sociale	0h30	0h30	
LV1 + LV2	4h30	4h	LV1: 4 et LV2: 4 (écrit+oral)
EPS	2h	2h	2
Travaux Personnels Encadrés (épreuve en 1ère)	1h	-	Pts supérieurs à 10 multipliés par 2
Accompagnement personnalisé (incluant l'heure de vie de classe)	2h	2h	
ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES			
Sciences (Phys-chimie et SVT) (épreuve en 1ère)	1h30	-	2
Philosophie	-	8h	7
Histoire-Géographie	-	4h	4
Littérature	2h	2h	4
Littérature étrangère en langue anglaise ou espagnole	2h	2h	1
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE			
Au choix: - Langue Vivante Approfondie (Anglais ou Espagnol) - Latin ou grec - Mathématiques (même programme que la série ES)	3h 3h 3h	3h 3h 3h	4 4 4
TOTAL	26 h30 ou 29h30	27h30 ou 30h30	

LV1 : Anglais - Allemand - Espagnol - Italien

LV2 : Anglais - Allemand - Espagnol - Italien

LV3 : Italien

Enseignements facultatifs au lycée David d'Angers = LV3 + une autre option

- LV3 (3h) -Arts plastiques (3h) -Latin (3h) -Grec (3h) - Education musicale (2h)

Accompagnement personnalisé :

- Apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés, dans les disciplines comme dans les méthodes, éducation au choix des ateliers,
- Permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances,
- Donner aux élèves des méthodes qui faciliteront leur transition vers l'enseignement supérieur,
- Accompagner le projet d'orientation.



LYCEE DAVID D'ANGERS

Littérature en langue étrangère

Enseignements de Spécialité

SERIE L

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE ANGLAIS ou ESPAGNOL (2h en première et 1,5h en terminale)

Les objectifs de la discipline

L'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue en lui donnant accès à un certain niveau d'abstraction et de subtilité. L'étude de la littérature étrangère ouvre un nouvel espace pour une pratique accrue de la langue par l'entraînement et la mise en œuvre de toutes les activités langagières.

Il s'agit aussi d'initier les élèves aux réalités les plus structurantes de la littérature de la langue étudiée : les grands mouvements littéraires et les principales thématiques portés par de grands auteurs, dans le récit, la poésie et le théâtre.

Les approches

Les grands mouvements littéraires, parce qu'ils rejoignent les moments esthétiques, philosophiques et politiques, inscrivent la littérature dans le cours général de l'Histoire. Ils permettent de situer les œuvres et les auteurs dans une société vivante, et dans une chronologie porteuse de sens. Dès lors qu'ils traversent les cultures, ils offrent la possibilité de croiser les regards, les œuvres et les langues.

Les thématiques

En fonction de leur histoire propre et des cultures dont elles sont l'expression, les littératures ont exploré de façon inégale les thématiques proposées ci-après. Le professeur choisit pour chacune des classes du cycle terminal un itinéraire cohérent et structurant.

- Je de l'écrivain et jeu de l'écriture
- La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié
- Le personnage, ses figures et ses avatars
- L'écrivain dans son siècle
- Voyage, parcours initiatique, exil
- L'imaginaire

Les deux années du cycle terminal permettent d'amener les élèves à « entrer dans la lecture », et notamment de les préparer à lire des œuvres intégrales. La lecture cursive autonome d'au moins une œuvre en langue étrangère dans l'année est recommandée. Les élèves tireront profit des ressources offertes par les centres de documentation et d'information, les bibliothèques et médiathèques.

La lecture d'extraits significatifs d'une même œuvre permet d'une part d'entraîner à la lecture cursive, d'autre part de découvrir des œuvres majeures représentatives.

Langues Vivantes Approfondie LV1 ou LV2 (Anglais ou Espagnol)

Le programme du cycle terminal s'inscrit dans la continuité des programmes du collège et de la classe de seconde. Il prend appui sur le *Cadre européen commun de référence* pour l'apprentissage/enseignement des langues (CECRL) et vise à développer l'**autonomie** de l'élève dans la **pratique** des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

Réception

- compréhension de l'oral
- compréhension de l'écrit

Production

- expression orale en continu
- expression écrite

Interaction orale

En fin de classe de terminale générale et technologique, le niveau de compétence visé est pour :

- **la langue vivante 1 : B2** (utilisateur indépendant - niveau avancé)*
- **la langue vivante 2 : B1** (utilisateur indépendant - niveaux seuil)*
- **la langue vivante 3 : A2** (utilisateur élémentaire - niveau intermédiaire)
- **la langue approfondie :**
 - . en langue vivante 1 : **C1** (utilisateur expérimenté - autonome)*
 - . en langue vivante 2 : **B2** (utilisateur indépendant - niveau avancé)

*Conformément à l'article D. 312-16 du code de l'Éducation.

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par l'entrée culturelle : **Gestes fondateurs et mondes en mouvement**

Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- **mythes et héros**
- **espaces et échanges**
- **lieux et formes du pouvoir**
- **l'idée de progrès**

La mise en place d'un enseignement par groupes de compétences pour les enseignements communs favorise l'atteinte des objectifs visés.

Langue Vivante 3 Italien (3h).

L'apprentissage d'une troisième langue vivante est effectué dans le cadre d'un enseignement facultatif ou d'un enseignement d'exploration. Il s'adresse à des élèves qui, du fait de leur âge, ont en général une meilleure capacité d'observation, de réflexion et de conceptualisation et ont déjà acquis au cours de leur scolarité :

- des connaissances sur le fonctionnement des langues ;
 - des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail ;
- une plus grande maturité qui les pousse à s'intéresser à des aspects de civilisation plus diversifiés, à des thèmes touchant directement aux réalités actuelles.

Ce sont autant d'atouts qui, joints à un désir de découvrir de nouveaux espaces, de se doter de moyens pour une plus grande mobilité dans un monde globalisé, et y communiquer effectivement, faciliteront les apprentissages et permettront d'inscrire cet enseignement dans une progression plus rapide, rendant les acquis plus immédiatement utilisables.

La LV3 offre à chacun l'occasion d'élargir son répertoire linguistique dans une palette diversifiée qui fait toute leur place aux langues moins présentes en LV1 et LV2. L'élève qui entreprend l'étude d'une troisième langue manifeste souvent pour celle-ci un intérêt personnel particulier, déterminé par ses acquis scolaires antérieurs, parfois son histoire familiale, ou sa curiosité intellectuelle. Dans tous les cas il s'agit d'apports positifs sur lesquels il convient de s'appuyer. Ces acquis scolaires ou extrascolaires ont forgé des compétences linguistiques et culturelles que l'élève peut réinvestir dans l'apprentissage de la troisième langue. Le transfert de ces capacités n'est certes pas automatique. Le professeur s'efforce d'en tirer parti ou de le susciter.

Latin (3h)

L'enseignement des langues anciennes au lycée répond à deux objectifs :

- contribuer, en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès, pour le plus grand nombre d'élèves, à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain ;
- favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.

Avec l'ensemble des disciplines des sciences humaines, les langues anciennes permettent de comprendre l'importance du monde gréco-romain dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique. Elles permettent par ailleurs de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l'apprentissage raisonné du lexique en langue maternelle. Elles contribuent enfin à l'acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent leur enseignement.

La lecture et l'interprétation des textes grecs et latins, dans le prolongement du collège, doivent permettre aux lycéens, en développant leurs compétences de lecteur :

- de se situer dans l'histoire et de comprendre les événements et idées d'aujourd'hui ;
- de mieux comprendre et mieux maîtriser, en l'enrichissant, leur langue maternelle par l'étymologie et par la traduction, comme par la comparaison avec les autres langues, romanes en particulier ;
- de mieux maîtriser les formes de discours ;
- de former leur capacité à argumenter et à délibérer par l'approche des modes de pensée antiques politiques, religieux et philosophiques ;
- de développer leur capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

L'enseignement des langues anciennes contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire et de l'éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.

Spécialité Mathématiques(3h)

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement de spécialité de mathématiques prend appui sur la résolution de problèmes. Cette approche permet une introduction motivée des notions mentionnées dans le programme. L'étude de telles situations conduit à un travail de modélisation et place les élèves en position de recherche. Les thèmes abordés sont particulièrement propices à l'utilisation des outils informatiques (logiciels de calcul, tableur) et à la mise en œuvre d'algorithmes.

Descriptif

Les graphes probabilistes permettent d'étudier des phénomènes d'évolution simples et de faire un lien avec les suites. Les matrices sont présentées comme des tableaux de nombres. Au même titre que les graphes, elles apparaissent comme des outils pour résoudre des problèmes.

Le niveau d'approfondissement des notions est guidé par les besoins rencontrés dans la résolution des problèmes traités.

Exemples de problèmes abordés :

- Recherche de courbes polynomiales passant par un ensemble donné de points.
- Gestion de flux, problèmes simples de partitionnement de graphes sous contraintes : problème du voyageur de commerce, gestion de trafic routier ou aérien, planning de tournois sportifs, etc.
- Modélisation d'échanges interindustriels (matrices de Léontief).
- Codage par un graphe étiqueté, applications à l'accès à un réseau informatique, reconnaissance de codes.
- Minimisation d'une grandeur (coût, longueur, durée, etc.).
- Phénomènes évolutifs (variation d'une population, propagation d'une rumeur ou d'un virus, etc.).

LES POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES

Le baccalauréat littéraire donne des atouts pour réussir dans le domaine des arts, des lettres et des langues à l'université mais il permet aussi des études de droit, de sciences sociales et des sciences humaines...

70% des bacheliers s'inscrivent d'abord en licence générale (pour 3ans), avant de se spécialiser dans le cadre d'un master (2ans).

- **L'université dans la filière valorisant la partie générale.**
 - ◆ Licences Générales de Lettres (modernes ou classiques),
 - ◆ Licences Générales de Langues (LEA, LLCE)
 - ◆ Licences Générales Sciences du Langage,
 - ◆ Licences en Sciences Humaines et Sociales (Philosophie, Psychologie, Sociologie, Histoire, Géographie...)
 - ◆ Licences d'Art (Arts plastiques, arts du spectacle, histoire des Arts et archéologie, musique...)
 - ◆ Licence Générale d'administration économique et sociale (A.E.S),
 - ◆ Licence en Droit,
 - ◆ Licence 3 mention : Information-communication,
 - ◆ Licence mention: Philosophie parcours Europe...

- **Après une L2 du domaine Arts Lettres Langues (LP: Licence professionnelle).**
 - ◆ LP Hôtellerie et tourisme-hôtellerie restauration internationale,
 - ◆ LP Management des organisations-management de la Relation client Europe,
 - ◆ LP Logistique- gestion des partenariats logistiques,
 - ◆ LP Métiers de l'édition- édition multi-support, orientation jeunesse...

- **Des écoles spécialisées en vue de préparer un diplôme professionnel ou d'Etat (DE)... Accès sur concours ou dossier.**
 - ◆ Les écoles sociales en 3 ans (assistante sociale, éducateur...),
 - ◆ Les écoles paramédicales (infirmière, orthophoniste...) en 3 ou 4 ans,
 - ◆ Les écoles d'Arts. Une préparation est recommandée (Ecole d'architecture),
 - ◆ Les six écoles spécialisées en traduction-interprétariat...

- **La Classe Préparatoire Littéraire avec plusieurs voies:**
 - ◆ Les prépas ENS Lettres (philosophie, langues, histoire..l'Ecole des Chartes),
 - ◆ Les prépas ENS Cachan Droit,
 - ◆ Les prépas Saint-Cyr Lettre,
 - ◆ Les prépas artistiques...

Quelques élèves pourront poursuivre :

- **10% vers les Sections de Techniciens Supérieurs:**
 - ◆ BTS Animation et Gestion Touristiques Locales,
 - ◆ BTS Assurance,
 - ◆ BTS Commerce International (2 langues vivantes dont l'anglais),
 - ◆ BTS Communication,
 - ◆ BTS Notariat,
 - ◆ BTS des arts requièrent souvent une année de mise à niveau en arts appliqués (MANAA)...

- **2 % ver les Instituts Universitaires Technologiques:**
 - ◆ DUT Carrières Juridiques,
 - ◆ DUT Carrières Sociales,
 - ◆ DUT Information-Communication,
 - ◆ DUT Techniques de commercialisation...